

[Traduction]

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, il me semble que ce qui est inacceptable et insatisfaisant c'est que le député enfreint comme d'habitude le Règlement quand il tente de faire valoir son point à la Chambre.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA PRÉSENTATION DE MESURES ANNONCÉES DANS LE DISCOURS DU TRÔNE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Il y a deux mois, le gouvernement promettait dans le discours du trône une nouvelle loi sur la protection de l'environnement, des mesures pour améliorer la qualité de l'eau, d'autres pour protéger les Canadiens contre les risques que posent les substances chimiques, ainsi que l'établissement d'un service d'information sur les substances dangereuses sur les lieux de travail. C'était il y a deux mois. Le ministre dira-t-il aux députés et aux Canadiens quand nous pouvons compter qu'au moins un de ces projets de loi sera présenté à la Chambre?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, la Loi sur la protection de l'environnement a été approuvée par tous les comités intéressés du Cabinet et par le Cabinet lui-même. Le ministère de la Justice est en train de le rédiger, travail qui est presque terminé. Je compte obtenir l'avant-projet de loi d'ici trois semaines. Puis nous le rendrons public afin d'en faire l'objet de consultations durant l'hiver et de le présenter au Parlement tôt l'an prochain.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ—LES INFRACTIONS À LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le Service canadien du renseignement de sécurité enfreint la loi. Le gouvernement est au courant et il ne fait absolument rien. L'agence d'espionnage viole systématiquement la Loi sur les langues officielles depuis deux ans. L'inaction du gouvernement témoigne de son peu d'intérêt pour le bilinguisme. Le vice-premier ministre admettra-t-il aujourd'hui que l'agence d'espionnage enfreint la loi? Le ministre prendra-t-il immédiatement des mesures pour veiller à ce que le Service canadien du renseignement de sécurité se conforme en tous points à la Loi sur les langues officielles?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député peut être assuré que nous sommes au courant de certaines difficultés concernant l'usage

Questions orales

de la langue française par le SCRS dans la province de Québec. J'ajoute qu'une fois informé, le gouvernement agit. Nous avons demandé, il y a plusieurs mois, au comité d'examen du renseignement de sécurité d'examiner le problème. Le comité effectue une enquête complète. Je dois recevoir un rapport d'ici la fin de l'année.

M. Nunziata: Monsieur le Président, le problème n'est pas au Québec, il est ici à Ottawa, chez le ministre. La loi n'est pas respectée. Le gouvernement le sait, et il ne fait absolument rien pour corriger la situation. On ne peut pas respecter la loi à moitié. Il faut s'y conformer.

ON DEMANDE QU'IL SOIT ORDONNÉ AU SERVICE DE SE CONFORMER À LA LOI

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Je voudrais répéter la question au gouvernement. J'espère que le vice-premier ministre répondra cette fois parce que nous n'obtenons rien du solliciteur général.

M. Clark (Yellowhead): Tenez-vous à l'écart de la rue Bay.

Une voix: Protégez vos arrières, Joe.

M. Nunziata: Le gouvernement agira-t-il immédiatement? Si le gouvernement est vraiment en faveur du bilinguisme au Canada, prendra-t-il des mesures pour ordonner au Service canadien du renseignement de sécurité de se conformer dès aujourd'hui à chaque article de la Loi sur les langues officielles?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député a répété sa question. Le solliciteur général a répondu de manière complète et détaillée. Cela suffit certainement. Le solliciteur général fera certainement rapport à la Chambre aussitôt que l'enquête sera terminée.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA RÉGION DE MONTRÉAL—LE RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Transports. Elle concerne le rapport du Comité consultatif au Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal.

Dans ce rapport, le Comité consultatif détermine que Toronto aurait l'avantage et que le service à Montréal tomberait. Par conséquent, c'est un système de deux aéroports, et le Comité recommande que toutes les activités de transport aérien soient concentrées dans un seul aéroport, soit celui de Dorval.

Le gouvernement est-il prêt à accepter cette recommandation et à concentrer ses activités à Dorval ou va-t-il continuer le système de deux aéroports dans la région de Montréal avec l'impact négatif sur le transport aérien dans cette région?